

## Proposition colloque « Inclusion scolaire » AMSE 2016

### « Inclusion scolaire : les politiques inclusives à l'épreuve des contextes nationaux et locaux »

La lutte contre le développement des inégalités et des exclusions est considérée comme un défi majeur à relever par tous les Etats quel que soit leur niveau de développement économique. Comme le notait une déclaration de l'ONU en 1995 : « partout dans le monde se manifeste de diverses manières l'urgente nécessité de s'attaquer aux problèmes sociaux les plus graves, en particulier la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, qui touchent tous les pays ». Dans ce contexte, les organisations internationales (UNESCO, OCDE) ont placé parmi leurs priorités la nécessité de favoriser l'émergence des sociétés inclusives définies comme « société pour tous, où chaque individu, avec ses droits et ses responsabilités, a un rôle actif à jouer » (UNESCO, 2013). De nombreux rapports et déclarations nationales reprennent cette injonction et invitent les gouvernements du monde entier à œuvrer pour le développement de sociétés inclusives et proposent des orientations et des mesures pour y parvenir. Parmi celles-ci, la transformation des systèmes éducatifs est considérée comme un des leviers d'action à privilégier. Ainsi, la déclaration de Salamanque exhorte « tous les gouvernements à donner le rang de priorité le plus élevé dans leurs politiques et leurs budgets à l'amélioration de leurs systèmes éducatifs afin qu'ils puissent accueillir tous les enfants indépendamment des différences ou difficultés individuelles » (UNESCO, 1994, p.9). Cette invitation est reprise une décennie plus tard dans les « principes directeurs de l'inclusion » (UNESCO, 2005.2009) en rappelant qu'il ne s'agit pas de réformer spécifiquement l'éducation spéciale, mais plus généralement le système éducatif tant formel que non formel (UNESCO, 2005, 2009).

Au-delà des déclarations d'intention et des préconisations des institutions internationales, l'enjeu principal de ce colloque est de tenter de décrire et de comprendre, à partir d'exemples, comment les politiques inclusives sont menées de l'école à l'université au sein des systèmes éducatifs des différents Etats. Parallèlement, il s'agira aussi de s'interroger sur les dispositifs développés à l'échelle des communautés – établissements scolaires, villes ou territoires – en analysant les réussites, les limites voire les faiblesses des politiques et des pratiques locales ou régionales.

Le colloque *Inclusion scolaire : les politiques inclusives à l'épreuve des contextes nationaux et locaux* réunira des chercheurs de différents continents poursuivra plus particulièrement trois objectifs :

1. La question de l'inclusion scolaire est d'abord une question sociale et sociétale mais aussi économique. Aussi, il conviendra de s'interroger sur la manière dont les chercheurs problématisent et articulent les différentes dimensions de cette question.
2. Dans le cadre de ce colloque, des communications pourront analyser au niveau national les politiques menées, leurs fondements législatifs. Il s'agira également d'identifier les rôles des

groupes (notamment des associations) et des acteurs individuels dans les avancées, ainsi que les résistances rencontrées.

3. La question de la mise en œuvre des politiques inclusive sera également abordée à une échelle plus fine : celle des espaces de travail. Il s'agira alors de caractériser et de tenter de comprendre les pratiques des différents acteurs de l'inclusion scolaire (enseignants, formateurs, directeurs d'établissement, acteurs du milieu associatif, etc...).

Ce colloque international réunira pendant deux jours une vingtaine de chercheurs. Les communications pourront se faire en espagnol ou le français. Les présentations orales des communications seront de 20 minutes. Chacune des présentations sera suivie d'un temps de discussion de 10 minutes.

*Chaque proposition de communication rédigée en espagnol ou en français sera évaluée. Elle comportera les éléments suivants :*

Un titre

Nom du ou des auteurs

Institution

Adresse électronique

Quatre mots-clés

Au moins un objectif du colloque dans lequel la proposition s'inscrit

Un texte de 200 mots présentant la communication.

***Les propositions de communications sont à renvoyer pour le 30 octobre 2015 à l'adresse suivante :***

**[inclusion.amse@gmail.com](mailto:inclusion.amse@gmail.com)**